

# Analyse des logements financés

2014

parc public  
et parc privé

# Logements locatifs sociaux financés en 2014

- 2130 logements locatifs sociaux financés sur l'ensemble des Alpes-Maritimes

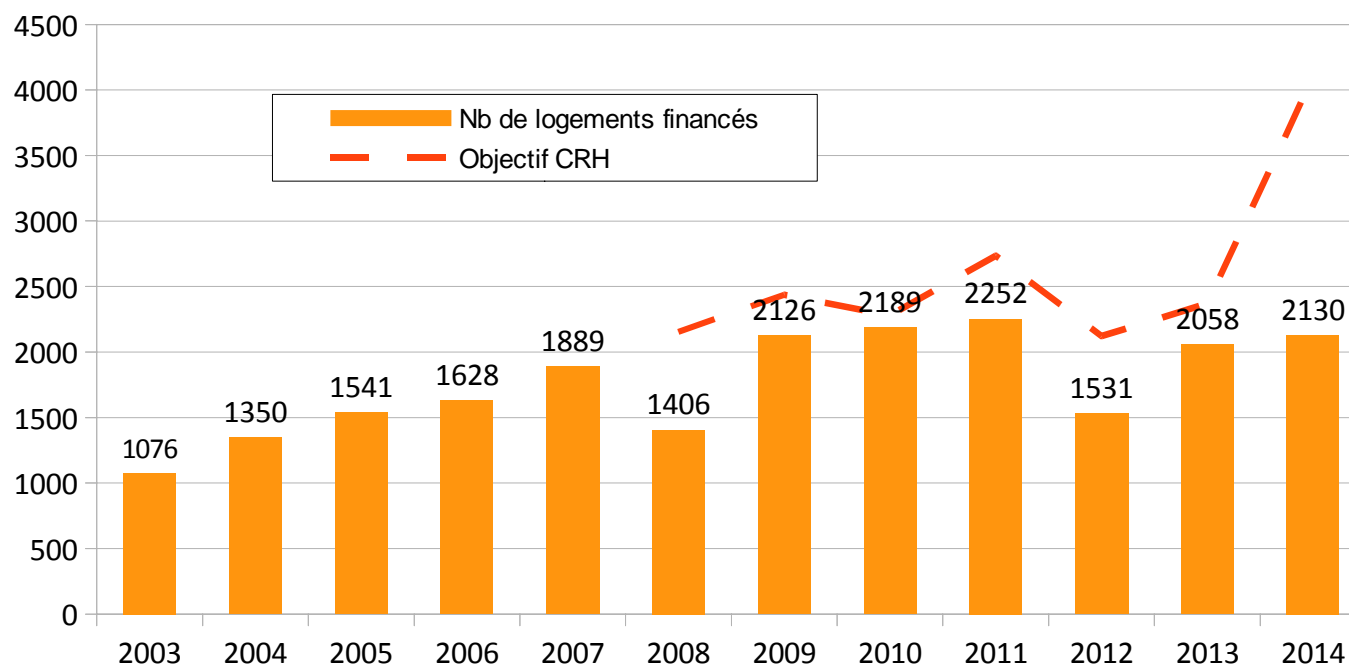
	<i>Financé 2014</i>	<i>Financé 2013</i>
PLAI	<b>567</b>	521
PLUS	<b>1027</b>	1162
PLS	<b>536</b>	375
Total	<b>2130</b>	2058

# Logements locatifs sociaux financés en 2014

- 2130 logements locatifs sociaux financés sur l'ensemble des Alpes-Maritimes

	<i>Financé 2014</i>	<i>Financé 2013</i>
PLAI	<b>567</b>	521
PLUS	<b>1027</b>	1162
PLS	<b>536</b>	375
Total	<b>2130</b>	2058

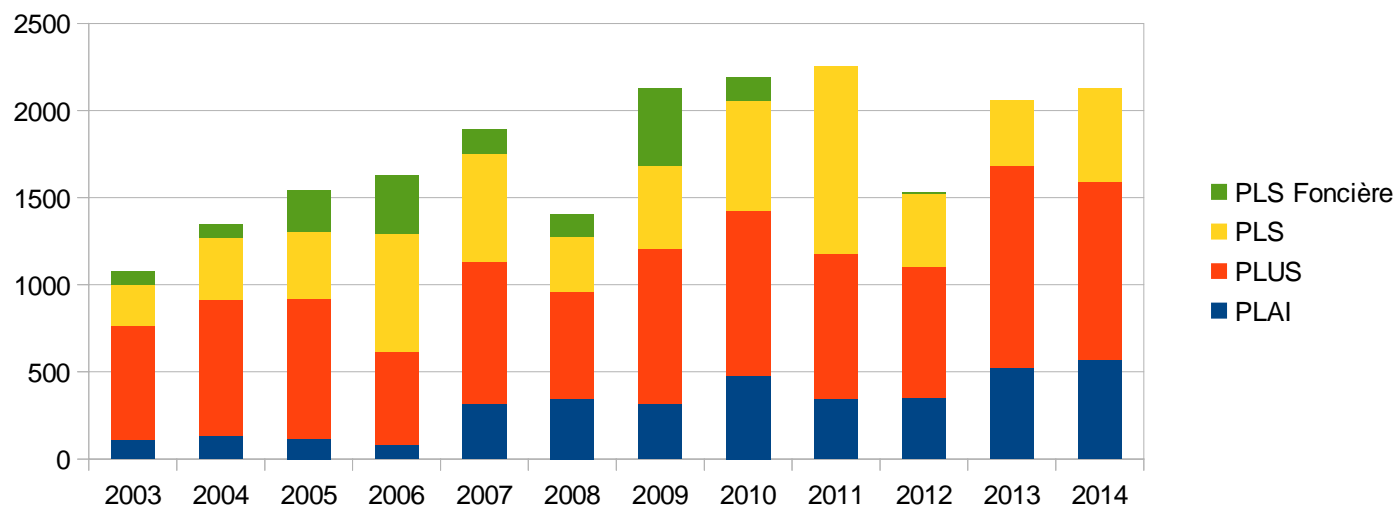
# Progression des logements financés sur 10 ans (hors ANRU)



Maintien de la production au delà des 2000 logements, mais loin de ce qui est nécessaire pour répondre au besoin.

# Détail par type de financement

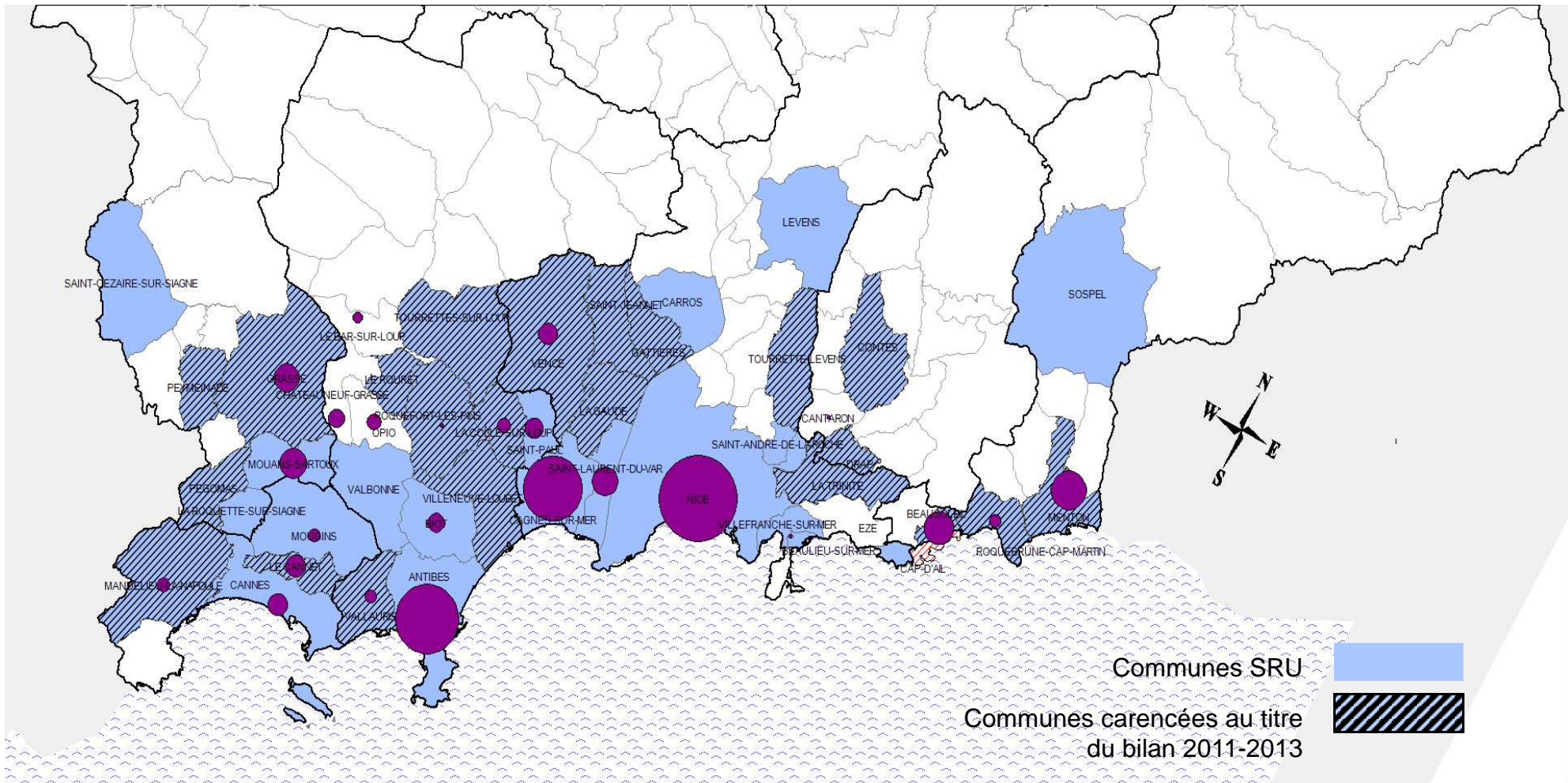
Le recentrage vers des logements plus accessibles se poursuit :



La part des logements très sociaux atteint désormais 26% de l'ensemble de la production.

La part des logements PLUS et PLAI cumulés reste forte à 75 %.

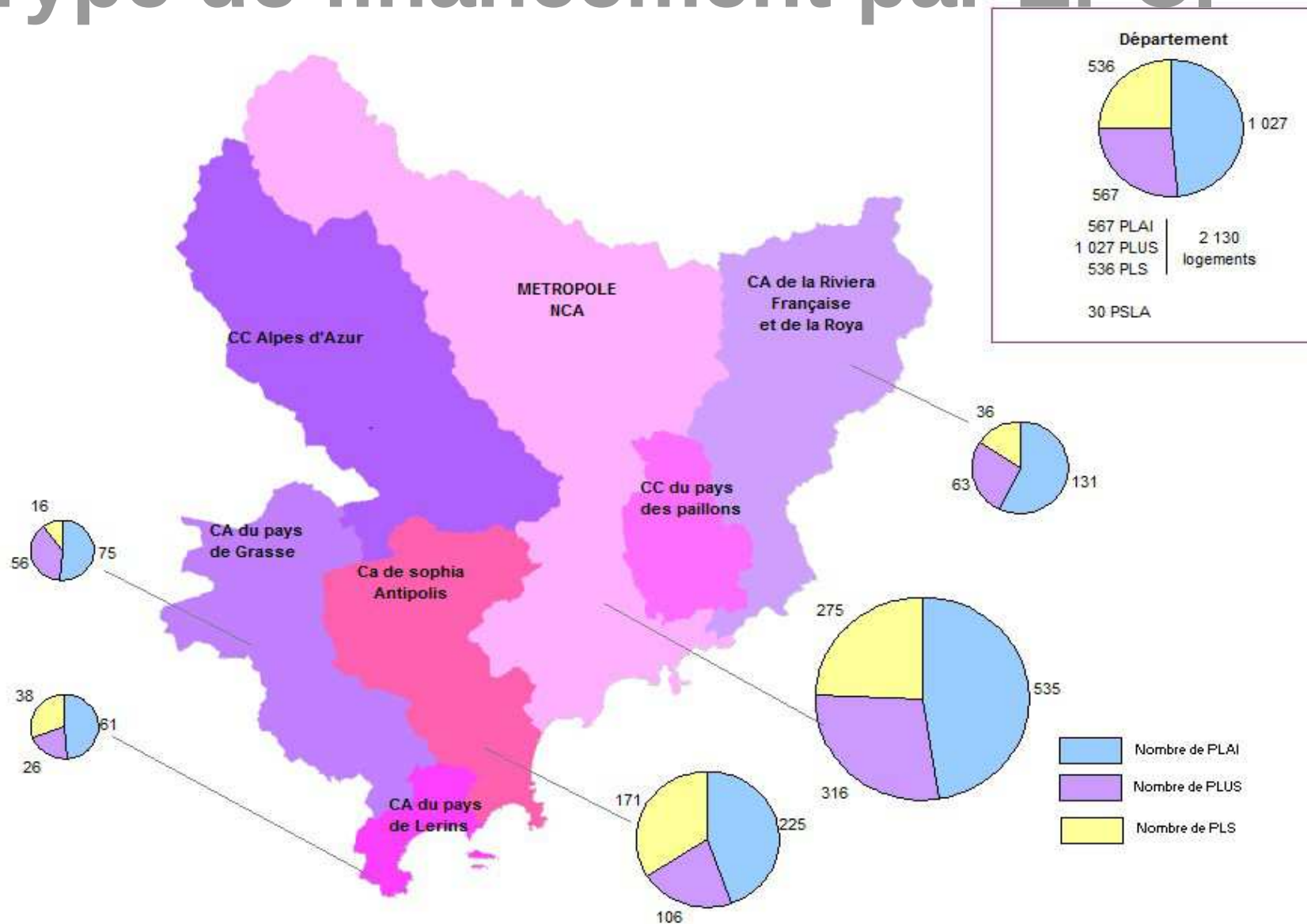
# Répartition de la production 2014



- 98,8 % de la production en zone tendue (zone A)
- 21% dans des communes carencées (32,6 % en 2013, 3,26 % en 2012)



# Type de financement par EPCI

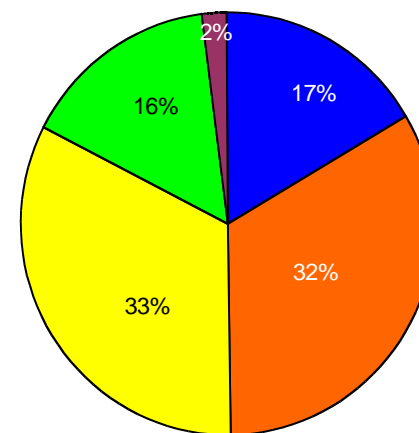
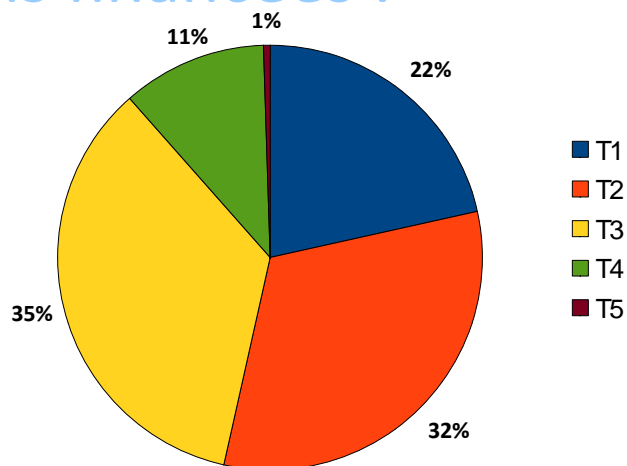


# Caractéristiques des opérations

- 96 opérations (dont 4 pour publics spécifiques)
- taille moyenne d'une opération : 20 logements
- taille moyenne d'un logement (familial) : 54 m<sup>2</sup>/SH
- coût moyen d'un logement (familial) : 143 000 €

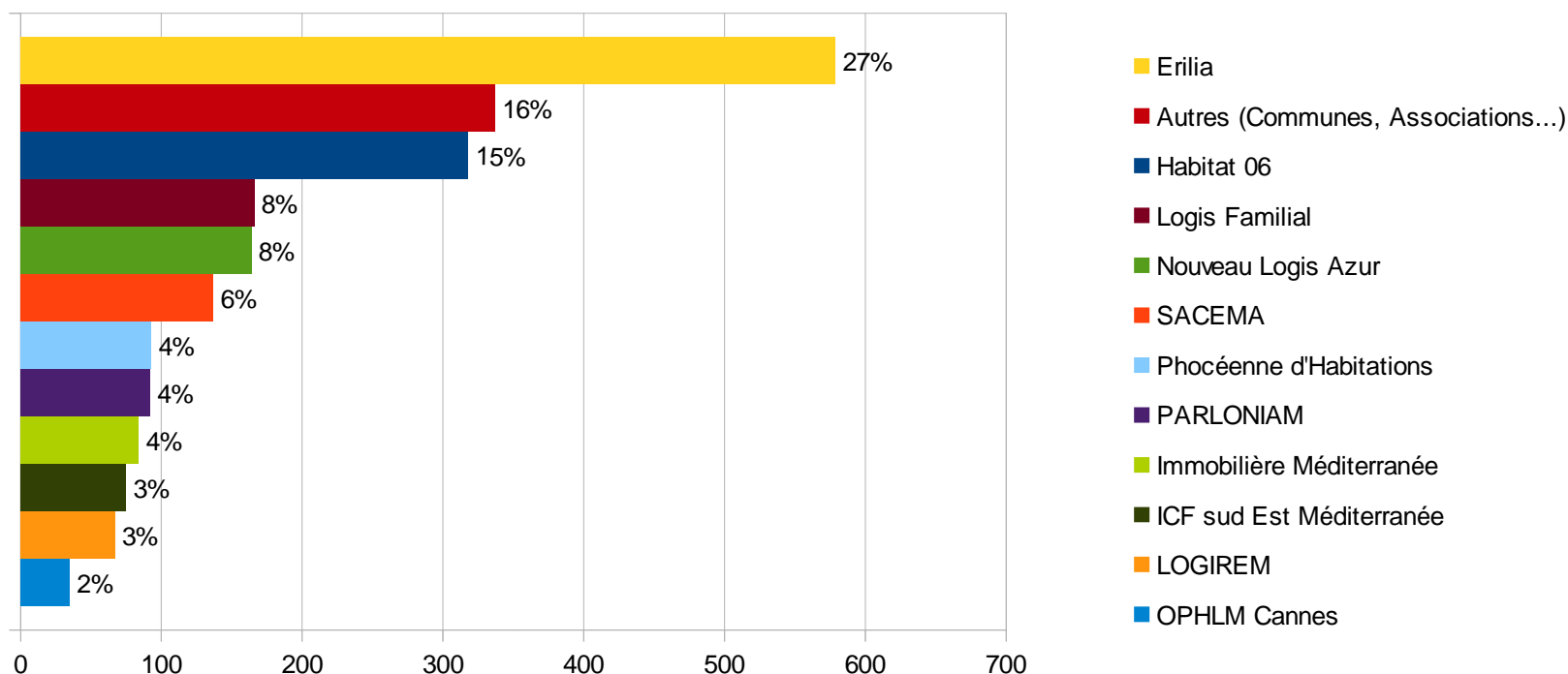
- nombre de pièces  
opérations financées :

- profil de la demande (*source  
numéro unique janvier 2015*)



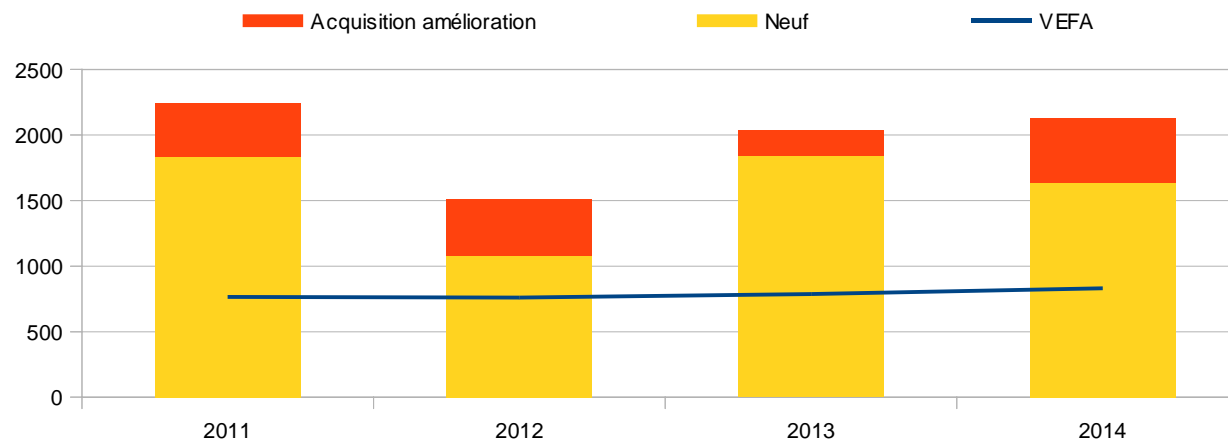


# Production par bailleurs



Les entreprises sociales pour l'habitat représentent 63 % de la production, les entreprises publiques locales 22 %.

# La VEFA

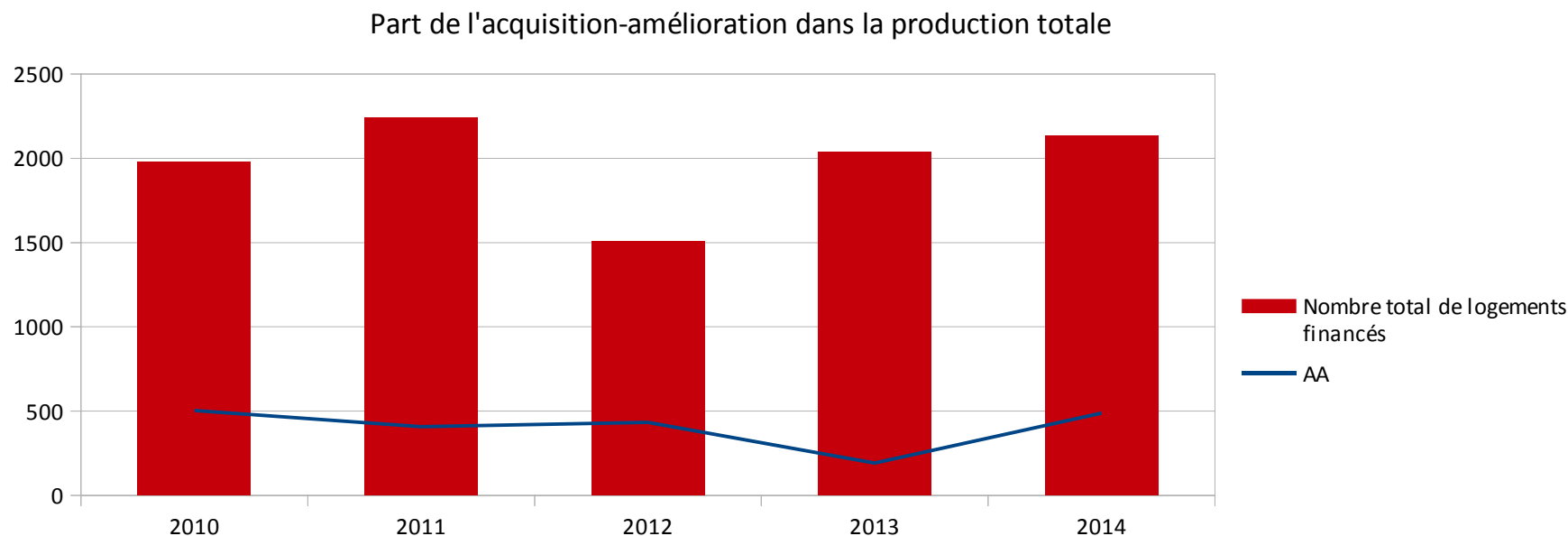


La VEFA représente toujours une part déterminante de la production, très variable selon les territoires.

En 2014	En nb LLS	En % de la production de l'EPCI
MNCA	253	23 %
CASA	241	46 %
CARF	200	87 %
CAPG	69	47 %
CAPL	69	55 %

# L'acquisition amélioration

En 2014 l'acquisition amélioration représente 22,9 % de la production totale (en nombre de logements)



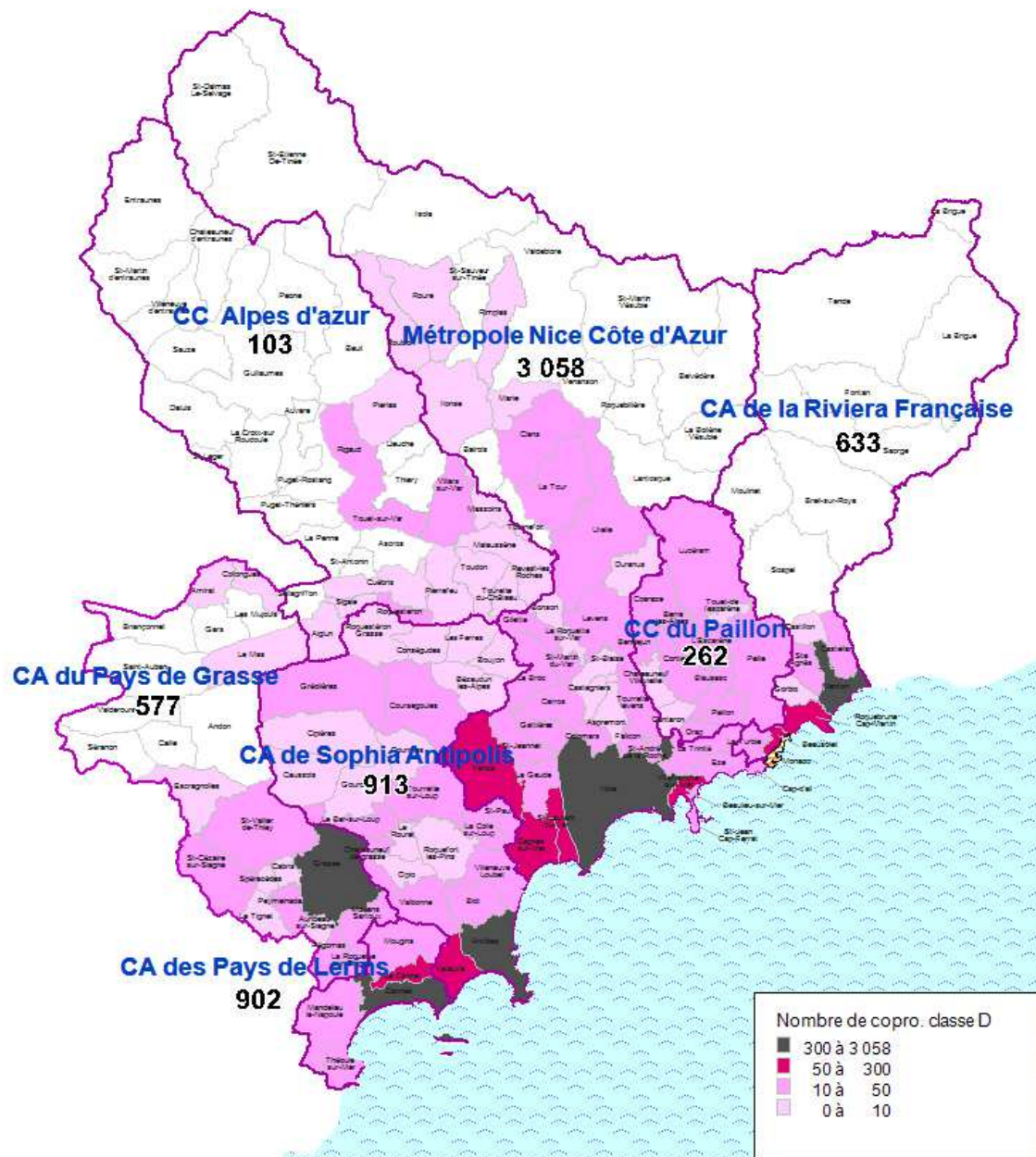
Le fichier des copropriétés fragiles traité par l'Anah, récemment mis à jour, constitue une piste de travail pour développer l'acquisition amélioration.

# Copropriétés potentiellement fragiles

Famille « D » (plus fort potentiel)

Source : FILOCOM 2011 traité par L'ANAH

Total : 6428  
copropriétés



# Copropriétés potentiellement fragiles

Famille « D » (plus fort potentiel)  
Source : FILOCOM 2011 traité par L'ANAH

## Répartition par EPCI

Métropole Nice côte d'azur	3 058
CA de la Riviera Française	633
CA de Sophia Antipolis	913
CA des pays de Lérins	902
CA du pays de Grasse	557
CC des Paillons	262
CC Alpes d'azur	103
<b>Alpes-Maritimes</b>	<b>6428</b>

## Répartition par taille

Nb logts par copro	Nb copro "D"	
2 à 11	4 938	76,82%
12 à 50	1 232	19,17%
51 à 100	196	3,05%
101 à 200+	62	0,96%
<b>Total</b>	<b>6 428</b>	<b>100,00%</b>

**Merci  
de votre attention**



## Nombre de logements réhabilités avec le concours des aides de l'Anah

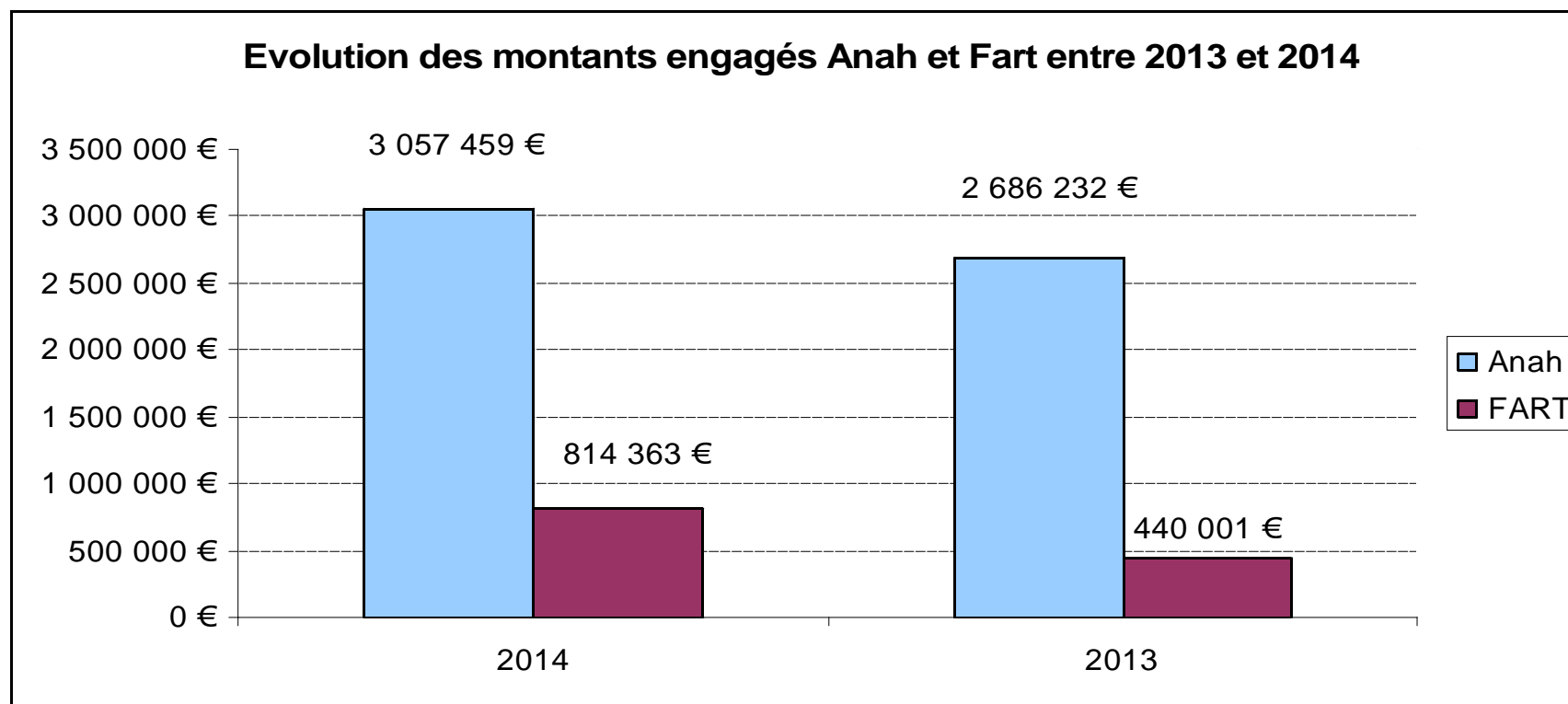
	Financé 2014	Financé 2013
<b>Total</b>	<b>361</b>	358
<i>Propriétaires occupants</i>	<b>310</b>	290
<i>Propriétaires bailleurs</i>	<b>41</b>	66
<i>avec gain énergétique &gt; 25%</i>	<b>241</b>	161
<i>autonomie</i>	<b>78</b>	69

Net recentrage des interventions au profit des **propriétaires occupants réalisant des travaux de lutte contre la précarité énergétique.**

Les dossiers « **autonomie** » de la personne progressent également, alors les dossiers bailleurs sont en baisse.

# Montants dédiés par l'Anah

- Une consommation en progression par rapport à 2013 (l'Anah ne subventionne presque plus les « travaux autres » et met la priorité sur des rénovations de qualité)



## De bons résultats malgré certaines difficultés

- Des résultats qui bénéficient de la dynamique « économie d'énergie » avec des financements attractifs et une campagne de communication
- Et ce malgré le fait que certaines opérations programmées n'ont démarré qu'en fin d'année
- Certains dossiers ont dû être reportés sur 2015, faute de possibilité d'obtenir des crédits complémentaires
- Difficulté récurrente : mobilisation des propriétaires bailleurs (montant des loyers conventionnés faible face à ceux de marché)

# La carte des programmes opérationnels

Carte des OPAH financées  
par l'ANAH  
octobre 2014

